

Aux Sociétés Cantonales Romandes

Concerne : Examen professionnel pour l'obtention d'un **Brevet fédéral** en tant que : coordinatrice/teur en médecine ambulatoire (CMA)

Mesdames, Messieurs,

L'Association Romande des Assistantes Médicales ARAM, les Médecins de famille Suisse, l'Association des écoles des professions médicales SVMB, l'association Suisse des assistantes médicales SVS, ainsi que la Fédération Suisse des médecins FMH ont élaboré ensemble une formation complémentaire pour l'assistante médicale sous forme d'un examen professionnel avec brevet fédéral. Le règlement de l'examen est entré en vigueur le 5 février 2015. Le document annexé vous renseignera plus en détail.

Pour la Suisse Romande, l'ARAM collabore avec le centre de formation Espace Compétences SA à Cully et nous sommes **heureuses** de vous annoncer que la formation débute :

le 10 septembre 2015

Avec un premier examen fédéral en Suisse Romande **prévu** dans le courant du 2^{ème} semestre 2017.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce message et merci aussi de le partager avec vos collaboratrices/teurs.

Les inscriptions sont ouvertes et vous pouvez trouver tous les renseignements utiles sous le site :

www.espace-competences.ch

Formations, formations certifiantes, assistantes médicales.

Nous vous adressons Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Marie-Paule Fauchère Présidente de l'ARAM